

CRÉATION D'UN PÔLE PAUVRETÉ ET INCLUSION SOCIALE 2023



Groupe addap13
éduquer dans la rue

La création d'un Pôle dédié aux problématiques liées à la grande pauvreté et notamment aux questions d'hébergement et de logement, répond d'une part à un besoin croissant sur des missions existantes mais aussi à des besoins nouveaux qui se font jour dans ce domaine dans l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône.

Ce Pôle prendra toute sa raison d'être et sa plus-value technique en exerçant sa mission en transversalité avec les autres Pôles du Groupe, à la fois en termes de complémentarités dans les missions, accompagnements des personnes et savoir-faire techniques, et en termes de mutualisations de moyens/renforts humains ou matériels.

Ce pôle sera constitué, dans un premier temps, de 3 missions.



MARAUDES HABITAT PRÉCAIRE

Cette mission s'inscrit dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022 (instruction sur la résorption des bidonvilles) et dans le cadre de la protection de l'enfance. A ces titres, des équipes interviennent sous forme de maraudes, dans les lieux de vie, afin de créer avec les habitants/occupants des liens évoluant vers une relation de confiance permettant un accompagnement social, éducatif et de santé.

Les personnes habitant en squat et bidonville auprès desquelles nous intervenons sont essentiellement issues d'Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie, Serbie, Albanie) et appartiennent à la communauté Roms, population qui fait l'objet de discriminations de divers ordres. Leurs problématiques de santé, d'analphabétisme, d'accès aux droits et à l'emploi nécessitent un accompagnement global, en vue, à terme, de l'accès à un habitat décent. Il s'agit de faire entrer les familles dans le droit commun, de les rendre visibles et citoyennes par une domiciliation, une ouverture des droits, la scolarisation des enfants et la mise en place d'un parcours de soin.

Un réseau partenarial permet des interventions concertées, notamment en matière de scolarisation des enfants et d'accès aux soins. L'accès à l'hébergement, qui est une des clefs de l'insertion sociale et professionnelle, reste difficile malgré un partenariat étroit avec le SIAO et les acteurs du logement.

En fonctionnement depuis maintenant 3 ans, cette mission s'étoffe de plus en plus et agit sur 3 grands territoires d'intervention :

Marseille, avec 2 équipes

- ⇒ Une équipe intervenant sur la gare Saint Charles et sa périphérie : en maraude tous les soirs avec deux matinées hebdomadaires consacrées à recevoir les jeunes repérés en soirée, dans un espace éducatif inconditionnel. Elle est composée de 5 personnes : 1 coordinateur, 3 travailleurs sociaux, 1 psychologue sociale.
- ⇒ Une équipe intervenant sur les squats et bidonvilles, hors centre-ville (13 sites), auprès de populations Roms. Elle est composée de 7 personnes : 1 chef de service, 2 infirmiers, 3 travailleurs sociaux, 1 médiateur pair.

Aix-en-Provence

- ⇒ Une équipe, composée d'1 coordinatrice, 2 travailleurs sociaux, 1 médiatrice scolaire, 1 médiatrice pair, intervient sur 3 sites auprès de populations Roms.

Arles

- ⇒ Un travailleur social est détaché à mi-temps sur un site auprès d'une population Roms.

LES PERSPECTIVES SUR CETTE MISSION

- ⇒ La création et puis la gestion de 2 villages d'insertion (2 fois 80 personnes) : lieux d'hébergement, ils permettront aux personnes de vivre dans des conditions dignes et aux travailleurs sociaux de proposer un accompagnement social global. Ces lieux seront également ouverts aux partenaires spécifiques en fonction des problématiques du public avec l'objectif de pouvoir transférer les liens de confiance déjà établis, de manière à faire aboutir les démarches et à autonomiser les personnes vis-à-vis de différents domaines du droit commun. Les habitants seraient également amenés à participer à la vie du village en termes d'entretien et de règles de fonctionnement.
- ⇒ L'extension de la médiation scolaire à Aix en Provence et l'élargissement du périmètre d'intervention, notamment sur la commune de Vitrolles.
- ⇒ Une habilitation « établissement médico-social » pour une équipe mobile santé précarité : 2 ETP d'infirmiers.
- ⇒ La création d'un poste dédié à l'accès à la culture et aux loisirs des enfants et des jeunes vivant en squat et bidonville, en lien avec la Ville de Marseille.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SERVICES DU GROUPE

- ⇒ Avec la prévention spécialisée, pour les jeunes vivant en squat et bidonville : partager des activités, assurer le lien avec eux lorsqu'ils entrent en appartement.
- ⇒ Avec l'AIAES qui embauche régulièrement des personnes vivant dans les squats et bidonvilles ; l'association pourrait en outre être amenée à se charger de l'entretien des villages d'insertion.



UN APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS

De plus en plus d'évacuations ont lieu (pour des questions de péril, de dangerosité ou de travaux urbains programmés), avec l'obligation pour l'Etat de proposer un hébergement aux personnes évacuées. En lien avec les acteurs de l'urgence sociale (115 – SIAO), une équipe de professionnels volontaires du Groupe addap13 a été constituée et intervient lors de ces opérations afin d'assurer un accueil humain et une orientation vers les lieux d'hébergement identifiés.

Cette équipe est réunie régulièrement afin d'échanger sur le sens de cette intervention, rappeler les règles d'organisation, et faire un debrief après chaque évacuation.

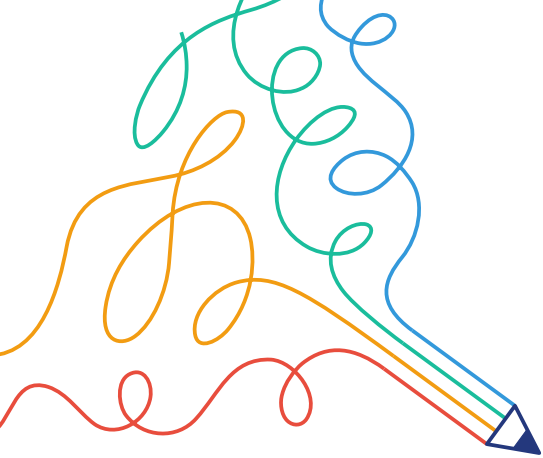
PERSPECTIVES

- ⇒ Continuer un travail en transversalité avec les différentes composantes du Groupe : AMCS, Prévention spécialisée, MNA sur la base de leurs savoir-faire en matière d'aller vers (entrée en lien et repérage des vulnérabilités) et de la mise à disposition de moyens humains et matériels.
- ⇒ Formaliser les protocoles d'intervention dans une logique d'amélioration du service rendu.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SERVICES DU GROUPE

- ⇒ Savoir-faire technique et renforts humains.
- ⇒ Renforts matériels avec la mise à disposition ponctuelle de minibus notamment.





UN SERVICE LOGEMENT PERMETTANT DE PROPOSER À DES JEUNES MAJEURS UN PARCOURS VERS L'AUTONOMIE

L'accompagnement des jeunes en prévention spécialisée et dans les maraudes fait apparaître un besoin important de solution de logements lorsqu'existe le désir, ou la nécessité, de quitter le domicile familial, voire parfois parce qu'ils se retrouvent à la rue alors même qu'ils sont dans un parcours d'insertion solide (contrat d'apprentissage, formation...). Le système d'hébergement d'urgence est actuellement saturé du fait notamment du manque de solutions de sorties pour les jeunes qui y sont accueillis. Le besoin de logement afin de stabiliser une situation, avec un accompagnement social, est plus qu'avéré dans l'ensemble du département.

Des logements sont actuellement gérés (via un financement par les Allocations logement temporaire – ALT) par le Groupe, à destination de jeunes accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisée. Il s'agit de reprendre cette gestion et d'étendre ce parc immobilier afin de pouvoir répondre à une demande importante.

Dans un premier temps, la mission sera exercée sur la base de l'accompagnement éducatif des équipes éducatives qui accompagnent chacun des jeunes orientés ; progressivement, si le budget le permet, des postes d'accompagnement au logement seront créés spécifiquement sur ce service afin d'outiller les jeunes sur la gestion d'un budget et d'un logement (droits et devoirs du locataire) et la recherche de solutions de sortie vers un logement pérenne.

PERSPECTIVES

- ⇒ Consolider l'offre existante.
- ⇒ Faire appel à de nouveaux dispositifs afin de pouvoir équilibrer financièrement le service et de pouvoir répondre à de nouveaux besoins.

COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES AUTRES SERVICES DU GROUPE

- ⇒ Orientation et accompagnement des jeunes par les services de prévention spécialisée ou le service Maraude – Habitat précaire.
- ⇒ Intervention d'AIAES pour des travaux au sein des logements.





RESSOURCES HUMAINES DU PÔLE

ENCADREMENT :

- ⇒ 1 direction
- ⇒ 1 CSE
- ⇒ 2 coordinateurs
- ⇒ 0,25 ETP de secrétariat et 0,25 de comptabilité

INTERVENANTS DE TERRAIN :

- ⇒ 9 travailleurs sociaux (8,5 ETP)
- ⇒ 2 Infirmières (2 ETP)
- ⇒ 2 médiateurs pairs (2 ETP)
- ⇒ 1 psychologue (1 ETP)





**CRÉATION
D'UN PÔLE
PAUVRETÉ ET
INCLUSION
SOCIALE
2023**